



AVIS PUBLIC 2026-044

CONSULTATION PUBLIQUE

Règlement modifiant le Règlement numéro 2006-116

Zonage – Zones 43-C et 44-C

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance extraordinaire tenue le jeudi 21 mai 2026, a adopté le projet de Règlement numéro 2026-430 modifiant le Règlement numéro 2006-116 – Zonage – Zones 43-C et 44-C.

Le règlement a pour objet :

- **De modifier la délimitation de la zone 43-C à même la zone 44-C;**
- **De modifier les usages autorisés dans ces mêmes zones.**

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement aura lieu **le lundi 6 juillet 2026 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les étapes de son adoption seront expliqués et toute personne désirant s'exprimer sera entendue.

Pour consulter les documents :

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc), durant les heures normales de travail, ou sur le site internet au lien suivant : www.valdessources.ca

Donné à Val-des-Sources, Québec, le 15 juin 2026.


Annie Lamontagne,
Greffière